



Bas les armes !

Déclaration de l'AIF, 26 février 2022

Par Marion Böker, Présidente de l'AIF par intérim, et Heide Schütz, présidente de la Commission pour la paix de l'AIF

L'Alliance internationale des femmes exprime sa plus grande solidarité avec les femmes en Ukraine ainsi que leurs familles, dans cette situation d'immense souffrance causée par la guerre illégale menée par gouvernement russe. Cette guerre contredit la Charte de l'ONU, qui a valeur de droit international, y compris les standards de droits humains. De plus, elle viole le Droit à la Paix adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies en novembre 2016.

Nous exhortons les autorités russes et ukrainiennes à se mettre d'accord immédiatement pour cesser le feu et retourner à la table des négociations pour rétablir la souveraineté de l'Ukraine, avec des garanties, et nous leur demandons de travailler de manière honnête et transparente pour mettre en place une situation gagnant-gagnant mettant les deux parties sur un pied d'égalité. C'est seulement à ce moment que la paix durable pourra être envisagée. Chaque victoire militaire crée les jalons d'un futur conflit. Toute escalade doit être stoppée sans délai.

La résolution 1325 des Nations Unies (adoptée en 2000) ainsi que de nombreux Plans d'Action Nationaux fournissent aux femmes le droit à une participation significative dans toutes les phases des processus de paix, à tous les niveaux décisionnels. Ceci doit être reconnu et mis en œuvre dans l'accord de paix entre la Russie et l'Ukraine.

Nous vous exhortons à amener les femmes des deux parties à la table des négociations pour bâtir une paix durable !

Nous appelons également tous les gouvernements de bonne volonté à mener à bien le processus de paix. Nous exhortons les pays d'Europe et au-delà à ouvrir leurs frontières pour laisser passer les réfugiés et fournir de l'aide et un soutien humanitaire.

Nous en appelons à tous les gouvernements : établissez et sécurisez un corridor à partir des villes ukrainiennes attaquées et des zones rurales, afin de garantir l'accès de tous les Ukrainiens et Ukrainiennes à une aide fournie par les organisations humanitaires, de leur permettre de recevoir des soins médicaux, de la nourriture et de l'eau potable, tout ce dont cette population a besoin actuellement, ainsi que des matériels et de l'aide pour rebâtir l'infrastructure détruite.

Nous apportons notre soutien à tout ce qui a déjà été fait par les gouvernements et la société civile à cette fin. La résolution 1325 de l'ONU donne aux femmes et aux filles le droit d'être protégées de toutes les formes de violence liées aux conflits, y compris la violence basée sur le genre. Les organisations de femmes ukrainiennes doivent être impliquées et doivent recevoir du soutien financier afin de fournir leurs services qui sont urgemment nécessités.

Nous demandons au Conseil de Sécurité et à l'Assemblée Générale de l'ONU de faire appel à la Cour Criminelle Internationale : pas d'impunité pour les criminels de guerre !

Il y a plusieurs leçons à tirer de ce conflit armé ainsi que des autres conflits armés en cours sur le globe :

- Les conflits doivent faire l'objet de négociations dès leurs premiers développements.
- La course aux armes doit être stoppée. Il faut mettre en œuvre le désarmement et un contrôle efficace, transparent et multilatéral des armes, au lieu de moderniser toutes les armes existantes.
- Les armes nucléaires doivent être abolies en accord avec le Traité de l'ONU sur l'Interdiction des Armes Nucléaires, en vigueur depuis le 22 janvier 2021.
- Le Conseil de Sécurité de l'ONU doit être réformé afin que des possibilités de paix ne soient plus bloquées par une petite minorité usant de son droit de veto. Les Etats-Membres de l'ONU de toutes les régions du monde doivent partager à niveau égal la responsabilité et la sagesse liées à l'instauration et au maintien de la paix.
- Une culture de la paix doit être enseignée tout au long de la vie et mise en pratique dans le milieu de l'éducation et dans toutes les sphères de la vie afin de mettre fin à la culture de guerre (voir la Décennie de la Culture de la Paix de l'UNESCO, 2000-2010).
- La sécurité des êtres humains doit devenir la première priorité, remplaçant ainsi la sécurité militaire, qui génère la plus grande des insécurités.
- Tous les profits de guerre générés par la production et vente d'armes doivent être rendus transparents et considérés comme de l'argent criminel car taché de sang. De tels profits doivent être redirigés vers la reconstruction des populations et des pays meurtris.

Nous vous exhortons à suivre le célèbre appel de Bertha von Suttner, première femme à être décorée du Prix Nobel pour la Paix en 1905 :

Bas les armes !